



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **29 novembre 2010**

Délibération n° 2010-1885

commission principale : **urbanisme**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Agglomération lyonnaise - CUCS - Equipes de maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale - Coût des chefs de projet 2010 - Rémunération des postes de secrétariat de quartier et d'agent de développement - Actions d'évaluation et d'appui à la concertation et communication - Participation des communes, de la Communauté urbaine et de l'ANRU - Conventions de participation financière

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : vendredi 19 novembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 1er décembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Lafferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagoine, MM. Darne J.C., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Hugué, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), MM. Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, MM. Balme (pouvoir à M. Lévêque), Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Bousson (pouvoir à M. Lyonnet), Chabert (pouvoir à M. Lelièvre), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Imbert A. (pouvoir à M. Desseigne), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mme Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Pili (pouvoir à M. Longueval), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Pierron.

Séance publique du 29 novembre 2010**Délibération n° 2010-1885**

commission principale : urbanisme

objet : **Agglomération lyonnaise - CUCS - Equipes de maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale - Coût des chefs de projet 2010 - Rémunération des postes de secrétariat de quartier et d'agent de développement - Actions d'évaluation et d'appui à la concertation et communication - Participation des communes, de la Communauté urbaine et de l'ANRU - Conventions de participation financière**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 novembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans le cadre de la politique de la ville et du renouvellement urbain inscrits dans le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) 2007-2009, prolongé jusqu'au 31 décembre 2010, sont mises en place des équipes projet dans les différents quartiers de l'agglomération lyonnaise.

Le principe de ces équipes, dites de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS), est de conduire sur le terrain la mise en œuvre du projet de quartier défini par le CUCS, et ce dans ses dimensions sociales, économiques et urbaines.

A ce titre, elles sont cofinancées et co-mandatées par la commune concernée, la Communauté urbaine, l'Etat ou l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) pour les territoires sous convention ANRU, et ce pour la durée du contrat urbain de cohésion sociale 2007-2009 prolongé jusqu'au 31 décembre 2010.

Le financement des équipes de MOUS prend en compte les chefs de projet de quartiers ainsi que les postes de chargé de mission de développement économique, d'insertion et renouvellement urbain ainsi que des actions d'évaluation du CUCS, de communication et d'appui à la concertation.

Il est prévu la passation de conventions annuelles entre la Communauté urbaine et les communes concernées afin de formaliser les engagements financiers de chacune. Les participations de l'Etat ou de l'ANRU font, quant à elles, l'objet de dossiers de demande de subvention particuliers de la part de la Communauté urbaine ou des communes concernées, déposés auprès des services de l'Etat et du délégué territorial de l'ANRU.

Le présent rapport concerne le financement des postes de chefs de projet gérés par la Communauté urbaine pour les territoires concernés par le CUCS de l'agglomération lyonnaise, d'une part, et des équipes projet et/ou actions de communication, de concertation et d'évaluation du CUCS portées par les communes de Caluire et Cuire, Givors, Grigny, Ecully, Fontaines sur Saône, Oullins, Lyon, Rillieux la Pape, Pierre Bénite, Saint Genis Laval, Saint Fons, Saint Priest, Bron, Villeurbanne, Mions, Vénissieux, Vaulx en Velin, Feyzin, Meyzieu, La Mulatière et Neuville sur Saône.

Les coûts annoncés ci-dessous sont annuels et estimatifs. Dans le cas où certains postes ne seraient occupés qu'une partie de l'année, le coût retenu sera recalculé *au prorata* du temps de travail réel. Dans les cas où les versements effectifs des subventions de l'ANRU seraient différents des montants prévisionnels indiqués ci-après, les sommes restant à la charge des collectivités seraient automatiquement réajustées à parité entre les villes et la Communauté urbaine.

Les postes de chef de projet gérés par la Communauté urbaine

Une partie des chefs de projet est employée par la Communauté urbaine. Le coût de leur poste est généralement financé à parité par la Communauté urbaine et les communes concernées, déduction faite des subventions Etat ou ANRU, et ce pour la durée du CUCS.

Les rémunérations payées par la Communauté urbaine, dans le cadre des sommes versées à des contractuels, comprennent la rémunération principale, les primes, l'ensemble des charges salariale et patronale ainsi que les frais de déplacement éventuels.

Le coût prévisionnel annuel des postes de chef de projet varie en fonction de leur indice de traitement et des frais spécifiques liés aux postes. Le montage financier prévisionnel, pour l'année 2010, pour les territoires cités ci-dessous, s'établit comme suit :

Chefs de projet gérés par la Communauté urbaine - Année 2010

Sites	Coût estimé 2010 (en €)	Participations financières		
		Communauté urbaine (en €)	Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) (en €)	Communes (en €)
Bron Parilly	43 847	18 328	7 191	18 328
Bron Terraillon	52 349	18 335	15 679	18 335
Décines Charpieu	47 240	23 620	0	23 620
Fontaines sur Saône	56 302	20 668	14 965	20 668
Lyon 3°	76 126	38 063		38 063
mission quartiers anciens Lyon 1er, 3°, 7°	78 835	39 418		39 418
mission Lyon 8° Mermoz	67 338	27 659	12 020	27 659
Lyon 9° - directeur adjoint	56 512	24 173	8 166	24 173
Lyon 9° La Duchère - directeur Grand projet de ville (GPV)	69 812	29 862	10 088	29 862
Meyzieu	42 122	21 061		21 061
Saint Fons	13 521	5 615	2 292	5 615
	23 620	9 808	4 004	9 808

Pierre Bénite		45 404	22 702		22 702
Rillieux la Pape		63 310	22 985	17 341	22 985
Saint Priest Centre		56 948	24 203	8 542	24 203
Saint Priest Bel air		62 000	31 000		31 000
Vaulx en Velin - directeur GPV		67 837	26 830	14 178	26 830
Vénissieux - directeur GPV		76 510	29 969	16 572	29 969
Villeurbanne - directeur adjoint		22 056	10 598	860	10 598
Givors - directeur Opération de renouvellement urbain (ORU)		54 189	16 503	21 182	16 503
Givors - chef de projet ORU		62 899	19 156	24 587	19 156
Total		1 138 777	480 555	177 666	480 555

Les postes de chefs de projet et des équipes MOUS sous maîtrise d'ouvrage des Communes

En application du CUCS, les communes de Caluire et Cuire, Grigny, Givors, Ecully, Fontaines sur Saône, Oullins, Lyon, Rillieux la Pape, Pierre Bénite, Saint Genis Laval, Saint Fons, Saint Priest, Bron, Villeurbanne, Mions, Vénissieux, Vaulx en Velin, Feyzin, Meyzieu, La Mulatière et Neuville sur Saône ont mis en place des chefs de projet chargés du suivi des actions issues du CUCS, ainsi que des postes de secrétaire des équipes projet dans les quartiers, d'agents de développement et de chargés de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP).

Le coût prévisionnel annuel de ces postes, cofinancés par l'Etat ou l'ANRU, la Communauté urbaine et la commune concernée comprend la rémunération principale, les charges ouvrières et patronales et les frais de mission.

Le montage financier s'établit comme suit pour l'année 2010 :

Communes	Postes financés	Coût année 2010 (en €)	Taux de participation Communauté urbaine	Participation Communauté urbaine (en €)	Participation Anru/Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acse) (en €)	Participation commune (en €)	Divers autres financeurs (en €)
Caluire et Cuire	chef de projet	37 605	50 %	18 803	0	18 803	
	évaluation Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)	23 920		7 973	7 973	7 974	
	Total	61 525		26 776	7 973	26 777	
Givors	secrétaire	29 660	50 %	14 830		14 830	
	évaluation CUCS	24 000		8 000	8 000	8 000	
	Total	53 660		22 830	8 000	22 830	
Grigny	chef de projet	51 735	50 %	13 368	25 000	13 368	
	évaluation CUCS	0		0	0	0	
	Total	51 735		13 368	25 000	13 368	
Ecully	chef de projet	38 000	50 %	19 000		19 000	
	Total	38 000		19 000	0	19 000	0
Fontaines sur Saône	agent de développement	53 440	17 %	8 900	8 600	35 940	
	communication/concertation	7 950	28 %	2 250		2 250	3 450
	Total	61 390		11 150	8 600	38 190	3 450
Oullins	chef de projet	55 000	36 %	20 000	15 000	20 000	
	agent de développement social	44 400	33 %	14 800	14 800	14 800	
	secrétaire accueil	26 700	50 %	13 350	0	13 350	
	information/communication	19 000	26 %	5 000	3 500	10 500	
	évaluation CUCS	18 000	33 %	6 000	6 000	6 000	
	Total	163 100		59 150	39 300	64 650	

Ville de Lyon	chargé de mission territorial Lyon 1er	53 000	50 %	26 500		26 500	
	chargé de mission territorial Lyon 1er	54 000	35 %	18 900	16 200	18 900	
	chargé de mission territorial Lyon 1er	54 000	35 %	18 900	16 200	18 900	
	chargé de mission territorial Lyon 3°	26 200	35 %	9 170	7 860	9 170	
	chef de projet Lyon 5°	47 000	50 %	23 500		23 500	
	chef de projet Lyon 7°	60 000	35 %	21 000	18 000	21 000	
	chargé de mission territorial Lyon 8°	61 000	50 %	30 500	0	30 500	
	chargé de mission territorial Lyon 8°	49 000	50 %	24 500	0	24 500	
	chargé de mission territorial Lyon 8°	54 000	35 %	18 900	16 200	18 900	
	chargé de mission territorial Lyon 8°	25 000	35 %	8 750	7 500	8 750	
	chargé de communication Lyon 8°	48 000	35 %	16 800	14 400	16 800	
	chargé de mission zone franche urbaine (ZFU) La Duchère Lyon 9°	56 000	25 %	14 000	14 000	14 000	14 000
	chargé de mission économique La Duchère Lyon 9°	60 000	35 %	21 000	18 000	21 000	
	chargé de mission territorial La Duchère Lyon 9°	41 000	50 %	20 500	0	20 500	
	chargé de mission territorial La Duchère Lyon 9°	50 000	40 %	20 100	9 800	20 100	
	chargé de mission territorial La Duchère Lyon 9°	52 000	40 %	20 904	10 192	20 904	
responsable de communication La Duchère Lyon 9°	54 000	40 %	21 708	10 584	21 708		

	chargé de communication La Duchère Lyon 9°	47 000	40 %	18 800	9 212	18 988	0
	chargé de communication La Duchère Lyon 9°	46 000	40 %	18 492	9 016	18 492	0
	<i>sous-total</i>	937 200		372 924	177 164	373 112	14 000
	enquête écoute habitants	100 000	33 %	33 000	33 000	34 000	
	évaluation CUCS	100 000	33 %	33 000	33 000	34 000	
	assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) Communication Mermoz	35 220	19 %	6 600	6 900	11 720	10 000
	communication CUCS lettres information quartiers	30 000	33 %	10 000	10 000	10 000	
	<i>sous-total</i>	265 220		82 600	82 900	89 720	10 000
	Total	1 202 420		455 524	260 064	462 832	24 000
Rillieux la Pape	chargé de mission ZFU	54 133	21 %	11 368	0	17 228	25 537
	chargé de mission CREAR	43 289	20 %	8 658	8 658	20 973	5 000
	assistante	32 540	50 %	16 270		16 270	
	secrétaire	28 542	50 %	14 271		14 271	
	agent de développement	43 287	35 %	15 256	12 775	15 256	
	agent de développement	43 287	35 %	15 256	12 775	15 256	
	directeur adjoint	52 247	38 %	19 736	12 775	19 736	
	Total	297 325		100 815	46 983	118 990	30 537
Pierre Bénite	agent de développement	39 014	33 %	13 005	13 004	13 005	
	secrétariat	12 690	50 %	6 345		6 345	
	Total	51 704		19 350	13 004	19 350	

Saint Genis Laval	chef de projet	49 913	30 %	14 974	19 965	14 974	
	agent de développement	36 540	35 %	12 789	10 962	12 789	
	assistante	28 162	25 %	7 040	0	21 122	
	Total	114 615		34 803	30 927	48 885	
Saint Priest	agent de développement Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP)	30 680	33 %	10 124	10 124	10 431	
	communication centre-ville	53 000	33 %	17 667	17 666	17 667	
	Total	171 782		27 791	56 864	87 126	
Saint Fons	assistante au chef de projet	40 591	50 %	20 295	0	20 296	
	agent de développement	43 292	35 %	15 152	12 988	15 152	
	agent de développement GSUP	28 743	50 %	14 371	0	14 372	
	secrétaire	27 155	50 %	13 577	0	13 578	
	action de communication	8 150	33 %	2 690	2 730	2 730	
	Total	147 931		66 085	15 718	66 128	
Bron	agent de développement Terraillon	45 830	34 %	15 582	15 124	15 124	
	agent de développement Terraillon	45 000	33 %	14 850	15 075	15 075	
	agent de développement	29 000	34 %	9 860	9 570	9 570	
	secrétaire Terraillon	26 000	50 %	13 000	0	13 000	
	communication - concertation Terraillon	20 000	25 %	5 000	3 000	5 000	7 000
	<i>sous-total</i>	<i>165 830</i>		<i>58 292</i>	<i>42 769</i>	<i>57 769</i>	<i>7 000</i>

	agent de développement Parilly	54 319	34 %	18 468	17 721	18 130	
	agent de développement Parilly	9 564	35 %	3 347	2 869	3 348	
	secrétaire Parilly	27 280	50 %	13 640	0	13 640	
	<i>sous-total</i>	<i>91 163</i>		<i>35 456</i>	<i>20 590</i>	<i>35 118</i>	
	Total	256 993		93 748	63 359	92 887	7 000
Villeurbanne	chef de projet	62 574	50 %	31 287	0	31 287	
	Total	62 574		31 287	0	31 287	
Mions	chef de projet	60 000	32 %	19 000	18 000	23 000	
	assistance à maîtrise d'ouvrage	30 000	33 %	10 000	10 000	10 000	
	Total	90 000		29 000	28 000	33 000	
Vénissieux	agent de développement	50 253	35 %	17 589	15 076	17 588	
	agent de développement	34 544	35 %	12 090	10 363	12 090	
	agent de développement	43 796	35 %	15 329	13 139	15 329	
	agent de développement	40 074	35 %	14 026	12 022	14 026	
	directeur adjoint	54 022	35 %	18 908	16 207	18 908	
	chargé de mission ZFU	53 143	20 %	10 629	0	20 726	21 789
	assistance à maîtrise d'ouvrage communication	126 330	55 %	69 480	0	31 584	25 266
	Total	402 162		158 050	66 807	130 251	47 055
Vaulx en Velin	agent de développement	50 950	33 %	16 814	13 756	20 380	
	agent de développement	43 250	33 %	14 273	11 678	17 300	
	agent de développement	32 248	33 %	10 642	8 707	12 899	

	agent de développement	44 120	33 %	14 560	11 912	17 648	
	agent de développement	48 200	33 %	15 906	13 014	19 280	
	agent de développement	44 903	33 %	14 818	12 124	17 961	
	chargé de concertation	43 961	33 %	14 507	11 869	17 584	
	chef de projet développement social	63 980	33 %	21 113	0	42 867	
	chargé de communication	50 285	33 %	16 594	13 577	20 114	
	chargé de mission ZFU	60 545	25 %	15 136	0	45 409	
	assistante du directeur	31 192	73 %	22 770		8 422	
	agent de développement communication	90 000	33 %	29 700	9 900	30 600	19 800
	Total	603 634		206 832	106 537	270 464	19 800
Feyzin	chef de projet	65 143	25 %	16 286	19 540	29 317	
	agent de développement	41 417	31 %	12 839	19 465	9 113	
	agent de développement	29 909	33 %	9 870	0	20 039	
	Total	136 469		38 995	39 005	58 469	
Meyzieu	communication	15 000	33 %	5 000	5 000	5 000	
	Total	15 000		5 000	5 000	5 000	
La Mulatière	chef de projet	44 800	50 %	22 400	0	22 400	
	Total	44 800		22 400	0	22 400	
Neuville sur Saône	chef de projet	45 611	35 %	15 964	13 683	15 964	
	agent de développement	31 123	25 %	7 781	9 337	14 005	
	Total	76 734		23 745	23 020	29 969	
	Total général	4 103 553		1 465 698	844 161	1 661 852	131 842

Vu ledit dossier ;

Vu les délibérations du Conseil n° 2007-4149 du 12 juin 2007, n° 2009-0958 du 28 septembre 2009 et n° 2010-1376 du 22 mars 2010 ;

Où l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Prend acte du montant prévisionnel des remboursements à encaisser de la part de l'ANRU et des Communes concernées sur les coûts 2010 des postes de directeurs de projet gérés par la Communauté urbaine, pour un montant total de 658 221 €.

2° - Approuve :

a) - le montant des participations financières de la Communauté urbaine au titre de l'année 2010 pour le financement des équipes de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (EMOUS), gérées par les Communes, à hauteur prévisionnelle totale de 1 244 038 €,

b) - les subventions de fonctionnement au profit des Communes pour leurs actions d'évaluation du CUCS, de communication et de concertation, pour un montant prévisionnel total de 221 660 €,

c) - les conventions à passer avec les Communes.

3° - Autorise monsieur le Président :

a) - à signer lesdites conventions,

b) - à solliciter, auprès de l'ANRU, de l'ACSE et des Communes, les subventions au taux maximum pour le financement des directeurs de projet gérés par la Communauté urbaine.

4° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2011 - comptes 628 750 et 657 341 - fonction 824 - opération n° 0530.

5° - Les recettes correspondantes seront encaissées sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2011 - compte 641 900 - fonction 824 - opération n° 0530.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 1 décembre 2010.